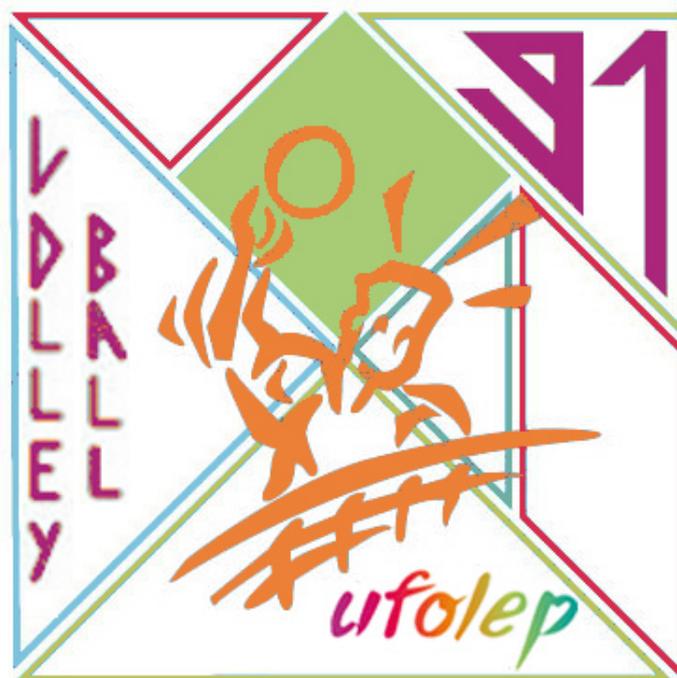


# RÈGLEMENT SPORTIF DÉPARTEMENTAL DES CHAMPIONNATS ET COUPES JEUNES DE VOLLEY-BALL EN ESSONNE

## SAISON 2012-2013



### **Sommaire**

Chapitre 1 : <a href="#">Préambule</a> .....	2
Chapitre 2 : <a href="#">Les règles de jeu</a> .....	2
Chapitre 3 : <a href="#">Les participants</a> .....	3
Chapitre 4 : <a href="#">Planification des tournois</a> .....	3
Chapitre 5 : <a href="#">Déroulement d'un tournoi du championnat</a> .....	4
Chapitre 6 : <a href="#">Classement général</a> .....	5
Chapitre 7 : <a href="#">Coupes de l'Essonne</a> .....	5
Chapitre 8 : <a href="#">Sanctions</a> .....	5
Chapitre 9 : <a href="#">Litiges</a> .....	5
<a href="#">Table des matières</a> .....	6

## Chapitre 1 : Préambule

La Commission Technique Départementale de Volley-ball de l'UFOLEP de l'Essonne (CTD) propose, pour la saison 2012-2013, six championnats départementaux pour ses licenciés enfants et jeunes :

- pour la catégorie 7-8 ans : des tournois Pupilles en 2x2, environ 1 par mois, mixte ou non,
- pour la catégorie 9-10 ans : des tournois Poussins en 4x4, environ 1 par mois, mixte ou non,
- pour la catégorie 11-12 ans : des tournois Benjamins en 4x4, environ 1 par mois, mixte ou non,
- pour la catégorie masculins 11-14 ans : des tournois Benjamins-Minimes en 6x6 de préférence, environ 1 par mois.
- pour la catégorie féminine 13-16 ans : des tournois Minime/Cadettes en 6x6 de préférence, 1 à 2 par mois,
- pour la catégorie masculins 15-18 ans : des tournois Cadets/Juniors en 6x6 de préférence, 1 à 2 par mois.

En fin de saison, l'ensemble des catégories sera réuni pour la « Coupe de l'Essonne Jeunes ».

Ce règlement régit toutes ces rencontres.

Ces compétitions ont pour principaux objectifs de donner l'envie aux jeunes :

- de participer à des rencontres, amicales ou avec enjeu,
- de progresser, individuellement et collectivement,
- d'arbitrer des matchs.

Elle sont également l'occasion, pour chaque joueur, d'acquérir de l'expérience, d'être confronté à la victoire et à la défaite, de participer à l'organisation d'une manifestation, etc.

La CTD se réserve le droit de prendre, en cours de saison, toute décision pour les cas non prévu par ce règlement.

Dans tout ce document, l'expression « un joueur », et autres équivalentes, est à lire comme « une joueuse ou un joueur ».

Ce règlement, ainsi que les autres documents de référence, sont disponibles sur le site internet de la CTD : [www.ufolep91-volley.org](http://www.ufolep91-volley.org).

## Chapitre 2 : Les règles de jeu

### Article 2.1 : Généralités

La C.T.D. Volley-ball Essonne se réfère aux règlements de la F.I.V.B. Chaque club devra être en possession de la dernière édition du code d'arbitrage publié par la F.I.V.B et accessible sur le site web de la CTD.

Chaque responsable d'équipe ou encadrant doit connaître le règlement sportif de volley-ball UFOLEP91 de la saison en cours (diffusion auprès de ses adhérents à la charge du responsable de l'association).

Les règlements devront être appliqués en gardant à l'esprit les objectifs cités en préambule. Il sera tenu compte des catégories d'âge et du niveau de pratique des joueurs, sans créer de discrimination ou d'injustice.

Le nombre de services par joueur est plafonné ; si le nombre maximal est atteint, le joueur suivant dans l'ordre de rotation sert.

### Article 2.2 : Conditions de jeu selon les tournois

Tournoi	Pupilles (mixte)	Poussins (mixte)	Benjamins (mixte)	Benjamins-Minimes (masculins)	Minimes-Cadettes (féminines)	Cadets-Juniors (masculins)
Catégorie	7-8 ans	9-10 ans	11-12 ans	11-14 ans	13-16 ans	15-18 ans
Jeu en	2 x 2	4 x 4	4 x 4	6 x 6 de préférence	6 x 6 de préférence	6 x 6 de préférence
½ terrain	4m x 4m	6m x 6m	7m x 7m	9m x 9m	9m x 9m	9m x 9m
Hauteur filet	~1,80 m	1,80 m à 2m	2,10 m	2,24 m	2,24 m	2,35 m
Ballons	200-220 g	200-220 g	230-250 g	230-250 g	adultes	adultes
Nb maxi de services par joueur	3	3	3	3	5	5

## **Article 2.3 : Particularités du jeu en 2x2 ou 4x4**

Il n'y a pas de zone avant, de libéro, ni de position relative des joueurs à respecter au moment du service.

Tous les joueurs servent et l'ordre de rotation doit être respecté.

## **Chapitre 3 : Les participants**

### **Article 3.1 : Les clubs**

Le club doit être affilié auprès de l'UFOLEP 91 avant le premier tournoi de la saison.

### **Article 3.2 : Les joueurs**

Les joueurs doivent posséder une licence UFOLEP 91 dûment homologuée pour chaque participation.

Leur année de naissance doit correspondre à celles définies pour la rencontre. Des surclassements d'office (regroupement de catégories d'âges) ou médicaux (sur autorisation d'un médecin) sont possibles : se référer au document « Catégories d'âge et surclassement » de la saison. Tout jeune voulant participer à une compétition prévue pour des joueurs plus âgés doit respecter les procédures de surclassement.

### **Article 3.3 : Les équipes**

#### **A - Championnats**

Une équipe n'est valablement inscrite que si l'association est affiliée à l'UFOLEP et que si les frais inhérents à son inscription sont perçus par la CTD.

La circulaire de début de saison précise les dates limites d'inscription et de règlement des frais.

Le nombre d'équipes engagées par catégorie n'est pas figé en début de saison ; toute association affiliée peut faire participer de nouvelles équipes aux tournois des championnats.

Pour la saison 2012-2013, une seule inscription est facturée par catégorie ; toute participation à un des tournois d'une catégorie entraîne la facturation pour cette catégorie.

#### **B - Coupes de l'Essonne**

Les équipes pouvant participer aux Coupes de l'Essonne sont :

- celles ayant participé aux tournois du championnat,
- de nouvelles équipes, sous réserve de l'encaissement des frais d'inscription correspondant à la catégorie (si le club n'a pas encore inscrit d'équipe dans cette catégorie).

## **Chapitre 4 : Planification des tournois**

### **Article 4.1 : Créneaux**

Chaque club engageant une équipe dans une catégorie doit s'efforcer d'organiser un ou plusieurs tournois pour cette catégorie.

Un calendrier est proposé aux clubs en début de saison ; l'affectation des créneaux par club se fera « au mieux », en fonction des disponibilités.

### **Article 4.2 : Dates et heures des rencontres**

Les tournois se déroulent, soit le samedi après-midi (à l'intérieur de la plage 14h-20h), soit le dimanche matin (8h00-14h), sur une durée d'environ 4 heures.

Exceptionnellement, si pas d'autre possibilité, un autre horaire peut être retenu.

### **Article 4.3 : Convocations**

Le calendrier de la saison n'est que prévisionnel ; seules font foi, les convocations envoyées ou publiées sur le site de la CTD.

Des convocations sont envoyées le weekend précédant la rencontre ; elle précisent l'horaire, le lieu et les coordonnées des organisateurs.

Il appartient aux responsables de club ou d'équipe de confirmer, avant le vendredi midi précédant la rencontre, aux organisateurs, leur présence ou non au tournoi, ainsi que l'effectif prévu.

## **Chapitre 5 : Déroulement d'un tournoi du championnat**

### **Article 5.1 : Installation des terrains**

Le traçage des terrains est effectué par le club recevant le tournoi, de préférence avant l'accueil des équipes.

### **Article 5.2 : Organisation sportive**

#### **A - Généralités**

Le club recevant gère le tournoi.

Généralement, deux tournois sont organisés en parallèle, dans la même salle :

- Pupilles et Poussins,
- Benjamins et Benjamins-Minimes-Masculins,
- Minimes-Cadettes et Cadets-Juniors.

Des modèles de feuille de scores sont disponibles sur le site de la CTD.

#### **B - Inscription des équipes**

En début de tournoi, les équipes remplissent les feuilles de scores avec le nom des joueurs et leur numéro de licence.

#### **C - Les tournois**

Les tournois sont organisés de façon à, autant que possible :

- ce que toutes les équipes se rencontrent,
- minimiser les temps d'attente.

#### **D - Arbitrage**

L'arbitrage des matchs est assuré par les équipes ne jouant pas et non par les encadrants (objectif de formation).

#### **E - Résultats**

Le classement des tournois Pupilles, Poussins, Benjamins et Benjamins-Minimes est fait par cumul des points marqués au cours du tournoi. Les ex-æquo sont possibles.

Le classement des tournois Minimes-Cadettes et Cadets-Juniors est fait en fonction du nombre de matchs gagnés, puis, si nécessaire, du nombre de points marqués. Il ne faut pas d'ex-æquo dans les trois premières équipes.

### **Article 5.3 : Pot de fin de tournoi**

Les résultats du jour sont annoncés autour d'un pot organisé par le club recevant.

### **Article 5.4 : Les plus**

Le club recevant est encouragé à :

- offrir un café aux encadrants et accompagnateurs,
- remettre des récompenses (individuelles ou coupes),
- etc.

Il est autorisé à mettre en place une buvette.

### **Article 5.5 : Participation de la CTD aux frais**

La CTD participe aux frais d'organisation :

- remboursement des achats pour le pot et le café d'accueil,
- fourniture de rouleaux de scotch de traçage des terrains.

Le remboursement est plafonné à 1 € par joueur participant (tarif 2012-2013) et est subordonné à la remise d'une facture détaillée au nom de l'UFOLEP 91. Ce montant pourra être dépassé, si les circonstances l'exigent, si accord préalable de la CTD.

### **Article 5.6 : Communication des résultats**

A l'issue du tournoi, le club organisateur envoie les résultats détaillés, par mail, aux responsables de la CTD.

### **Article 5.7 : Développement durable**

Les principes du développement durable doivent être au maximum suivis (limitation des déchets, aliments sains, etc.).

## **Chapitre 6 : Classement général**

Il est établi un classement général de la saison, pour chacun des tournois Pupilles, Poussins, Benjamins et Benjamins-Minimes, par cumul des points marqués lors de chacun des tournois.

Il est établi un classement général de la saison, pour les tournois Minimes-Cadettes et Cadets-Juniors, par cumul des points de classement gagnés lors de chacun des tournois :

vainqueur	second	3°	4°	5°	etc.
20 pts	16 pts	13 pts	11 pts	10 pts	un point de moins par rang

## **Chapitre 7 : Coupes de l'Essonne**

L'ensemble des équipes Jeunes est réuni pour les six Coupes de l'Essonne (une par catégorie de championnat).

Les conditions d'organisation, par la CTD avec un club support, sont définies en cours de saison :

- lieu, en extérieur ou intérieur, horaires,
- formules de jeu, de classement.

## **Chapitre 8 : Sanctions**

Toute équipe ne respectant pas les conditions d'affiliation, de licence ou de participation de ses joueurs à un tournoi ne capitalise aucun point.

La CTD préviendra le Comité Départemental UFOLEP des sanctions prises dans le respect du règlement disciplinaire départemental annexé au règlement intérieur départemental.

## **Chapitre 9 : Litiges**

Les litiges et réclamations sont réglés, en première instance, par la CTD.

Le plaignant, non satisfait de la décision prise par la CTD, peut saisir la Commission des Statuts et Règlements Départementale de l'UFOLEP 91.

**Les membres de la C.T.D. Volley-ball de l'UFOLEP 91**

## **Table des matières**

Chapitre 1 : <a href="#">Préambule</a> .....	2
Chapitre 2 : <a href="#">Les règles de jeu</a> .....	2
Article 2.1 : <a href="#">Généralités</a> .....	2
Article 2.2 : <a href="#">Conditions de jeu selon les tournois</a> .....	2
Article 2.3 : <a href="#">Particularités du jeu en 2x2 ou 4x4</a> .....	3
Chapitre 3 : <a href="#">Les participants</a> .....	3
Article 3.1 : <a href="#">Les clubs</a> .....	3
Article 3.2 : <a href="#">Les joueurs</a> .....	3
Article 3.3 : <a href="#">Les équipes</a> .....	3
A - <a href="#">Championnats</a> .....	3
B - <a href="#">Coupes de l'Essonne</a> .....	3
Chapitre 4 : <a href="#">Planification des tournois</a> .....	3
Article 4.1 : <a href="#">Créneaux</a> .....	3
Article 4.2 : <a href="#">Dates et heures des rencontres</a> .....	3
Article 4.3 : <a href="#">Convocations</a> .....	3
Chapitre 5 : <a href="#">Déroulement d'un tournoi du championnat</a> .....	4
Article 5.1 : <a href="#">Installation des terrains</a> .....	4
Article 5.2 : <a href="#">Organisation sportive</a> .....	4
A - <a href="#">Généralités</a> .....	4
B - <a href="#">Inscription des équipes</a> .....	4
C - <a href="#">Les tournois</a> .....	4
D - <a href="#">Arbitrage</a> .....	4
E - <a href="#">Résultats</a> .....	4
Article 5.3 : <a href="#">Pot de fin de tournoi</a> .....	4
Article 5.4 : <a href="#">Les plus</a> .....	4
Article 5.5 : <a href="#">Participation de la CTD aux frais</a> .....	4
Article 5.6 : <a href="#">Communication des résultats</a> .....	5
Article 5.7 : <a href="#">Développement durable</a> .....	5
Chapitre 6 : <a href="#">Classement général</a> .....	5
Chapitre 7 : <a href="#">Coupes de l'Essonne</a> .....	5
Chapitre 8 : <a href="#">Sanctions</a> .....	5
Chapitre 9 : <a href="#">Litiges</a> .....	5
<a href="#">Table des matières</a> .....	6